

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COM**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<p>Date de convocation : 20/04/2026</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="19"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="19"/></p> <p>Date d'affichage : 28/04/2026</p> <p>Date de publication : 28/04/2026</p>	<p>Le 27 avril 2026 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Olivier FORÊT, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Noémie LOUVRADOUX, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE</p> <p>Était représenté : -</p> <p>Absent : -</p> <p>Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY</p>
---	--

DÉLIBÉRATION N° 2026-40**OBJET : Vote du budget principal 2026**

Le budget principal pour l'année 2026 peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL 2026		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT		2 446 754,62 €	2 092 973,90 €
Reports 2025	R002		353 780,72 €
Total fonctionnement		2 446 754,62 €	2 446 754,62 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		539 645 €	1 007 045,78 €
Reports 2025	RAR	435 325,56 €	305 534 €
	D001	337 609,22 €	
Total investissement		1 312 579,78 €	1 312 579,78 €
TOTAL BUDGET 2026		3 759 334,40 €	3 759 334,40 €

Vu la délibération n° 2022-32 du 11 avril 2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023,

Vu la délibération n° 2026-07 du 09 mars 2026 concernant l'affectation des résultats 2025 du budget principal,

Considérant que la nomenclature M57 permet la mise en place de (hors dépenses du personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à la majorité, Valérie BÉLURIER, Virginie LEBET, Damien OBRADOR et Philippe VICENTE s'abstenant :

- d'approuver le budget principal pour l'année 2026 tel que résumé ci-avant,
- d'approuver le principe de la fongibilité des crédits (hors dépenses du personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections,
- de charger M. le Maire de son exécution.

POUR : 15

CONTRE : 00

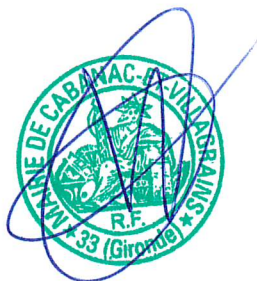
ABSTENTIONS : 04

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 27 avril 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMA



Budget primitif 2026 de la Commune

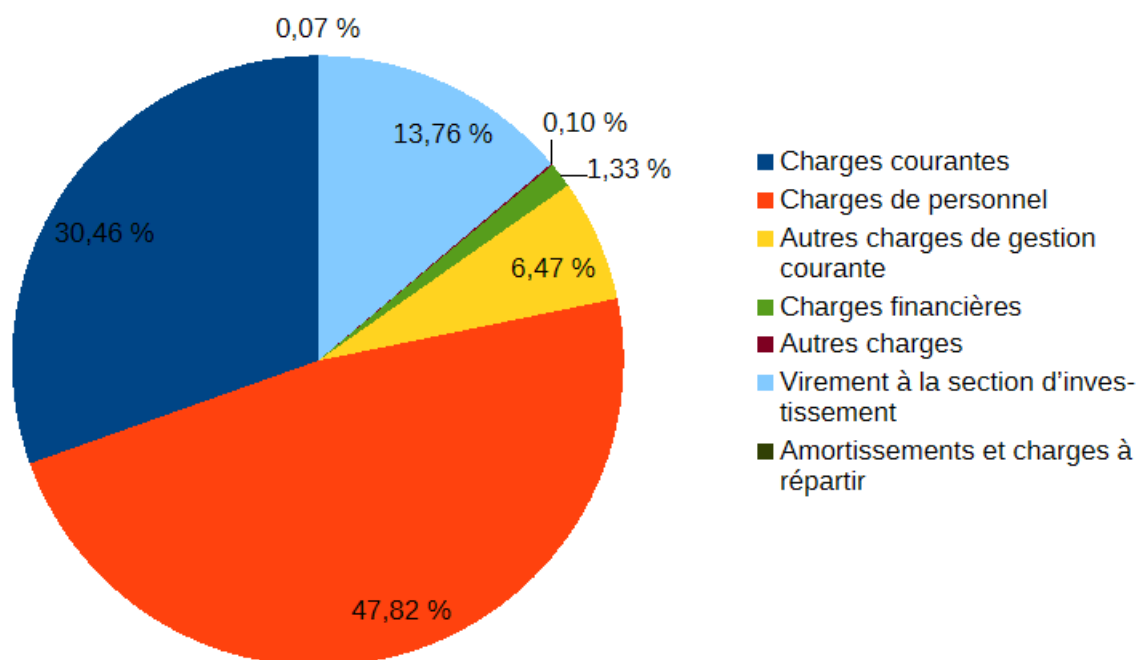
RAPPORT DE PRÉSENTATION

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Le budget principal pour l'année 2026 peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL 2026		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT		2 446 754,62 €	2 092 973,90 €
Reports 2025	R002		353 780,72 €
Total fonctionnement		2 446 754,62 €	2 446 754,62 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		539 645 €	1 007 045,78 €
Reports 2025	RAR	435 325,56 €	305 534 €
	D001	337 609,22 €	
Total investissement		1 312 579,78 €	1 312 579,78 €
TOTAL BUDGET 2026		3 759 334,40 €	3 759 334,40 €

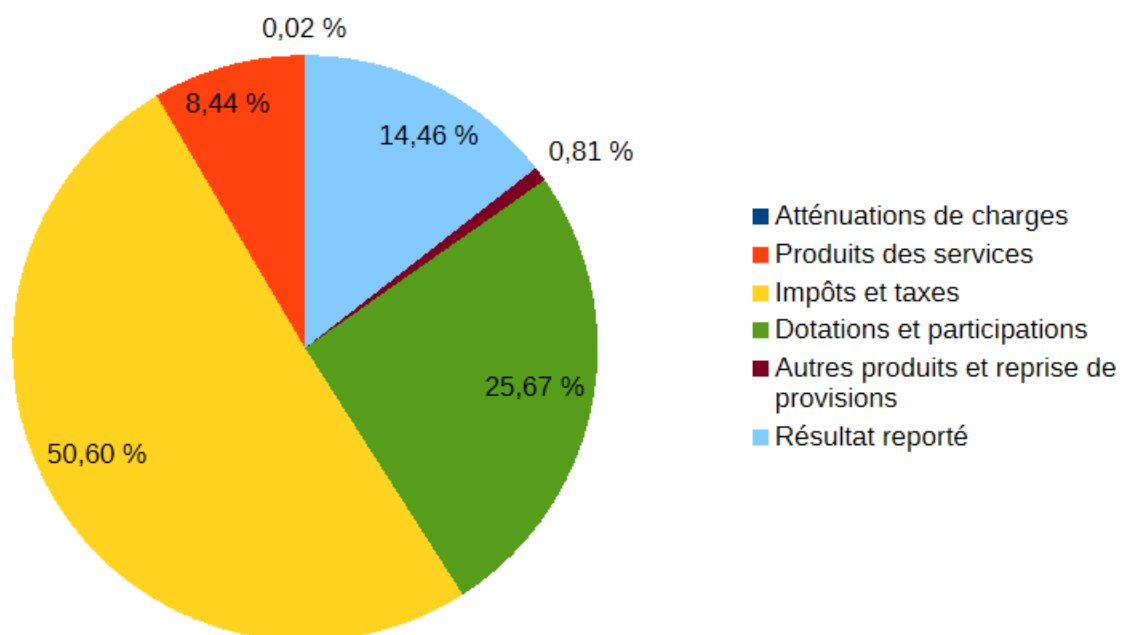
Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 2 446 754,62 € :



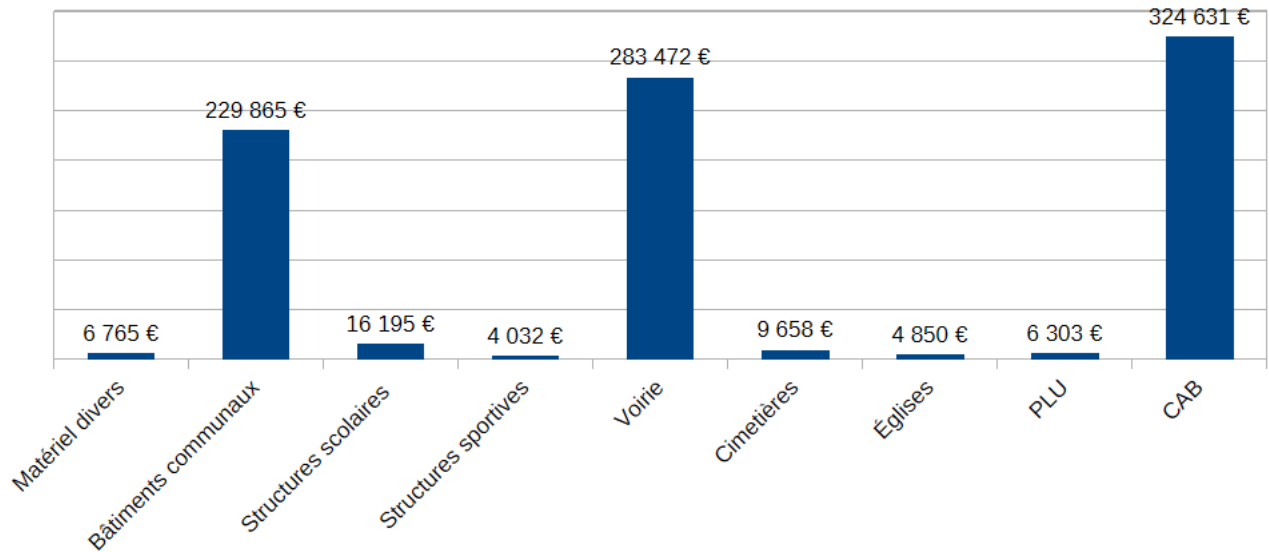
Les charges courantes les plus importantes concernent :

- l'électricité (bâtiments communaux, écoles, éclairage public...) pour 98 450 €,
- la restauration scolaire pour 170 550 €,
- les frais de maintenance pour 46 750 €,
- les prestations de service dont les activités, séjours pour 45 000 €,
- l'entretien et la réparation des bâtiments publics pour 32 450 €,
- les transports scolaires pour 27 300 €.

Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 2 446 754,62 €, y compris l'excédent reporté de 353 780,72 € :



Les dépenses d'investissement se chiffrent à 1 312 579,78 € dont 89 200 € d'emprunts et dettes assimilées. Les opérations d'équipements sont évaluées à 885 770,56 € :



Plusieurs emprunts sont en cours :

- emprunt concernant l'achat de la gare de Cabanac de 86 200 € (capital restant de 52 521,78 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2032),
- emprunt concernant l'aménagement de Gassies de 250 000 € (capital restant de 130 334,03 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2035),
- emprunt concernant l'acquisition des Mottes de 270 000 € (capital restant de 141 255,41 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2035),
- emprunt concernant la construction du logement de la Blüe de 45 000 € (capital restant de 2 433,57 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2026),
- emprunt concernant des travaux à l'école élémentaire et de voirie de 345 000 € (capital restant de 140 036,93 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2034),
- emprunt concernant les travaux d'investissement 2022-2023 de 600 000 € (capital restant de 535 403,11 € au 1^{er} janvier 2026 – fin en 2038).

Ces dépenses sont couvertes par des recettes d'investissement qui sont essentiellement :

➤ le virement de la section de fonctionnement :	336 572,62 €
➤ les subventions :	378 925,27 €
➤ les dotations et fonds divers (FCTVA, TAM) :	107 379,11 €
➤ les produits de cessions d'immobilisations :	20 700 €
➤ la couverture du besoin de financement 2025 :	467 400,78 €
➤ les amortissements et opérations d'ordre :	1 602 €

